

Des journalistes formés aux enjeux sanitaires de l'eau de boisson consommation au Bénin

À Cotonou, le vendredi 13 juin 2025, le Réseau des Médias Africains pour la Promotion de la Santé et de l'Environnement (REMAPSEN Bénin) a tenu la quatrième édition de ses rencontres périodiques, consacrée cette fois aux problèmes sanitaires liés à l'eau de consommation. Le thème retenu : « Eau de boisson au Bénin : défis et perspectives pour la santé des populations », a réuni plusieurs journalistes autour d'une problématique majeure de santé publique.



Au cœur des échanges, l'intervention du Dr Firmin Adandédji, chercheur à l'Institut National de l'Eau (INE), a apporté un éclairage scientifique sur la situation actuelle. Il a présenté des résultats de recherches qui confirment une qualité de l'eau préoccupante pour une large partie des Béninois. En 2022, seuls 67,4 % de la population bénéficiaient d'un service de base en eau potable – un chiffre inférieur à

la moyenne régionale – et moins de 20 % disposaient d'installations sanitaires sécurisées.

Les causes de la pollution de l'eau sont multiples et bien identifiées. Elles incluent les rejets domestiques non traités, une gestion inefficace des déchets, la défécation à l'air libre et l'insalubrité des alentours des points d'eau. S'y ajoutent les forages privés non autorisés, qui fournissent souvent une eau distribuée sans contrôle sanitaire.

Des analyses menées à Abomey-Calavi ont révélé que plus de 30 % des puits y sont contaminés. Dans des quartiers tels qu'Agori, Cité-la-Victoire ou Juhadié, la présence de coliformes fécaux dans l'eau de consommation a été constatée. Cette situation est en grande partie due au non-respect des distances réglementaires entre latrines et points d'eau.

À Djougou, les données sanitaires mettent en évidence l'exposition élevée des enfants de 1 à 14 ans à des maladies hydriques. Diarrhées, dermatoses et fièvre typhoïde y sont couramment observées, confirmant l'impact direct de la mauvaise qualité de l'eau sur la santé des populations les plus vulnérables.

Par cette initiative, le REMAPSEN Bénin entend renforcer les capacités des journalistes afin qu'ils puissent mieux relayer ces enjeux auprès du grand public et contribuer à une meilleure sensibilisation autour des problématiques de l'eau et de la santé.

Megan Valère SOSSOU

Nice sonne l'alerte et l'engagement pour les océans

Sur les rives de la Méditerranée, la ville de Nice a accueilli, du 9 au 13 juin, la troisième Conférence des Nations Unies sur l'océan (UNOC3), co-organisée par la France et le Costa Rica. L'événement a réuni 15 000 participants, dont plus de 60 chefs d'État et de gouvernement, venus des quatre coins du monde pour réfléchir à l'avenir des mers et des océans.



La clôture a été marquée, vendredi, par le puissant concert des cornes de brume des navires du port de Nice. Juste avant, plus de 170 États avaient adopté une déclaration politique ambitieuse visant à accélérer la préservation des océans.

« Nous clôturons cette semaine historique non seulement avec de l'espoir, mais avec des engagements concrets, une direction claire et une dynamique incontestable », a affirmé Li Junhua, secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires économiques et sociales, et secrétaire général de la conférence.

Un plan d'action global

La conférence a donné naissance au Plan d'action de Nice, fondé sur deux piliers : une déclaration politique commune des États membres, et plus de 800 engagements volontaires portés par des gouvernements, des scientifiques, des agences de l'ONU et des représentants de la société civile.

Parmi les annonces les plus marquantes, la Commission européenne a promis un milliard d'euros pour la conservation des océans, la science marine et la pêche durable. La Polynésie française a quant à elle annoncé la création de la plus grande aire marine protégée au monde, couvrant l'ensemble de sa zone économique exclusive, soit environ cinq millions de kilomètres carrés.

L'Allemagne s'est engagée à hauteur de 100 millions d'euros pour le retrait de munitions immergées dans les mers du Nord et Baltique. De son côté, la Nouvelle-Zélande a débloqué 52 millions de dollars pour améliorer la gouvernance océanique dans le Pacifique. L'Espagne a annoncé la création de cinq nouvelles aires marines protégées.

Une coalition de 37 pays, menée par le Panama et le Canada, a lancé la *High Ambition Coalition for a Quiet Ocean*, pour lutter contre la pollution sonore sous-marine. Par ailleurs, l'Indonésie, en partenariat avec la Banque mondiale, a présenté une « obligation corail » destinée à financer la conservation des récifs coralliens.

« Les vagues du changement déferlent », a souligné M. Li. « Il est désormais de notre responsabilité collective de les endosser – pour les peuples, pour la planète, pour les générations futures ».

Une scène de diplomatie planétaire

L'ouverture de la conférence a été marquée par un constat sans appel du secrétaire général de l'ONU, António Guterres : « Nous ne traitons pas l'océan à la hauteur de ce qu'il est – le

bien commun mondial par excellence. »

Les présidents Emmanuel Macron et Rodrigo Chaves Robles ont, quant à eux, plaidé pour un renouveau du multilatéralisme, fondé sur la science.

Lors de la clôture, l'envoyé spécial de la France, Olivier Poivre d'Arvor, a rappelé le pari de cette édition : « À Nice, nous avons voulu tenter un pari : celui d'un changement transformateur. Je pense que nous avons avancé, mais nous ne pouvons plus reculer. »

L'un des objectifs principaux de la conférence était d'accélérer l'entrée en vigueur du traité sur la haute mer (BBNJ), adopté en 2023. Avec 19 ratifications supplémentaires annoncées cette semaine, le traité compte désormais 50 ratifications sur les 60 requises. « C'est une victoire considérable », a déclaré M. Poivre d'Arvor. « Il est très difficile d'agir pour l'océan aujourd'hui, alors que les États-Unis sont aussi peu impliqués. » Faisant référence à l'absence de hautes autorités américaines et à l'ordonnance du président Donald Trump visant à lancer l'exploration minière dans les grands fonds marins, il a insisté :

« Les abysses ne sont pas à vendre. » Il s'est toutefois félicité de la participation massive : « Un pays est peut-être absent, mais 92 % des copropriétaires étaient présents aujourd'hui à Nice. » Le ministre des Affaires étrangères du Costa Rica, Arnoldo André-Tinoco, a appelé à un engagement ferme en faveur du financement de la protection océanique : « Chaque engagement doit être scrupuleusement suivi. »

Un moment charnière pour l'avenir marin

Peter Thomson, envoyé spécial de l'ONU pour l'océan, a souligné l'importance du tournant que représente cette conférence : « Ce n'est pas tant ce qui se passe lors de la conférence qui compte, mais ce qui en découle. » Il a évoqué

les avancées majeures depuis l'adoption de l'ODD 14 en 2015 : « En 2015, nous étions dans un désert... Regardez où nous en sommes aujourd'hui ! »

Tous les regards sont désormais tournés vers la quatrième conférence, prévue en 2028 au Chili et en Corée du Sud. Peter Thomson a exprimé son espoir de voir d'ici là les grands accords multilatéraux pleinement ratifiés et appliqués : le BBNJ, l'accord de l'OMC sur les subventions à la pêche, et le futur traité sur les plastiques. « Que ferons-nous quand cet objectif arrivera à maturité ? Il faudra aller plus loin, faire preuve de plus d'ambition. »

Saluant les engagements exemplaires des petits États insulaires, il a lancé : « Si de petits pays peuvent faire de grandes choses, pourquoi les grands ne suivraient-ils pas ? » Portant un collier offert par les îles Marshall, il a rappelé : « Les premiers bénéficiaires des aires marines protégées, ce sont les communautés de pêche. »

Des tensions en filigrane

Malgré l'élan général, certaines divergences ont émergé. Les petits États insulaires en développement (PEID) ont exigé une reconnaissance plus forte des pertes et dommages causés par le changement climatique, au-delà de leurs capacités d'adaptation : « On ne peut pas avoir de déclaration sur les océans sans les PEID », a rappelé un délégué.

D'autres voix, notamment celle du président du Costa Rica, ont plaidé pour un moratoire sur l'exploitation minière en haute mer. Cette demande ne figure cependant pas dans la déclaration finale.

Le texte adopté réaffirme néanmoins l'objectif de protéger 30 % des terres et mers d'ici 2030, et soutient plusieurs cadres internationaux, tels que l'accord de Kunming-Montréal sur la biodiversité ou encore la stratégie climatique de l'OMI.

« La véritable épreuve, ce n'est pas ce que nous avons dit ici à Nice, mais ce que nous ferons ensuite », a conclu M. Li. Alors que la lumière déclinait sur la Promenade des Anglais, la mer, silencieuse mais omniprésente, restait le témoin immuable d'une promesse collective : fragile, mais bien réelle.

Megan Valère SOSSOU

Des journalistes formés pour promouvoir la consommation de légumes et les bonnes pratiques culinaires

Les 22 et 23 mai 2025, la ville de Parakou a accueilli une session de formation à l'intention des professionnels des médias sur la consommation de légumes et les bonnes pratiques culinaires. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la composante 2 du projet Safe Veg avec l'appui de l'Université de Wageningen (Pays-Bas) et du projet CASCADE soutenu par Care International Togo-Bénin et l'Union Européenne.



Photo de famille

L'objectif de cette activité était d'outiller les journalistes afin qu'ils jouent un rôle de relais dans les communautés, en vue de favoriser un changement de comportement durable en matière d'alimentation. En effet, bien que les médias soient des acteurs clés de sensibilisation, il est constaté qu'ils disposent souvent de connaissances limitées sur la consommation des légumes et les pratiques culinaires appropriées. D'où la nécessité de renforcer leurs capacités dans ce domaine.

Pendant deux jours, des journalistes venus de tous les départements du pays et issus de différents organes de presse (radio, télévision, presse écrite et en ligne) ont pris part à des communications portant sur quatre thématiques principales :

- « Importance des légumes pour l'organisme humain » ;
- « Bonnes pratiques culinaires et d'hygiène des légumes » ;
- « Bonnes pratiques de production maraîchère, y compris qualité sanitaire et quelques indices de reconnaissance des légumes de qualité » ;
- « Pratiques de communication sur la consommation des légumes dans le contexte béninois ».

Ces thèmes ont été développés respectivement par le Dr Yann Eméric Madode, professeur associé de biochimie et technologies alimentaires à l'Université d'Abomey-Calavi, Djibril Aboubacar et Marcel Beria, expert en communication.

En plus des exposés, les participants ont pris part à des travaux de groupe, partages d'expériences et échanges de connaissances, ce qui a enrichi la formation et favorisé une meilleure appropriation des messages.

À l'unanimité, les journalistes ont salué la pertinence des thématiques abordées et la richesse des échanges. Ils ont exprimé le souhait de voir ce type d'initiative se pérenniser afin de renforcer régulièrement leurs compétences.

Lors de la clôture de l'atelier, le Dr Janvier Egah, enseignant à la Faculté d'Agronomie de l'Université de Parakou et coordonnateur national de la composante 2 du projet SAFEVEG, a exprimé sa satisfaction quant à la participation des journalistes :

« C'est le moment pour moi de témoigner toute ma gratitude à l'endroit de toutes les faitières des professionnels des médias. Votre disponibilité, votre engagement nous ont marqué et cela nous rassure du fait que nous resterons ensemble pour poursuivre le combat, c'est-à-dire la lutte contre l'insécurité alimentaire. »

De son côté, Florence Honvo Bello, cheffe du sous-bureau de Parakou pour la coordination des actions de l'Agence Nationale de l'Alimentation et de la Nutrition (ANAN), a formulé le vœu que les connaissances acquises servent durablement les productions médiatiques des participants. *Le rôle des professionnels des médias n'est plus à démontrer. Ils sont importants dans la transmission des messages.* C'est pourquoi, elle a souhaité qu'ils deviennent « des ambassadeurs convaincus de la promotion des légumes et des bonnes pratiques culinaires au service de la santé ». Les médias sont invités à

influencer durablement les habitudes alimentaires, à déconstruire les idées reçues et promouvoir les bonnes habitudes nutritionnelles.

Megan Valère SOSSOU

Le projet CASCADE pour des régimes alimentaires sains et équilibrés dans les cantines scolaires

Le programme des cantines scolaires du gouvernement du Bénin reçoit un appui important du projet CASCADE mis en œuvre par le consortium CARE et GAIN. Plusieurs millions de francs CFA investis par des communes du nord et du sud pour l'amélioration de la nutrition des élèves fréquentant 5709 écoles publiques à cantine. Des résultats positifs motivés par les interventions du projet CASCADE au bout de deux années d'intervention.



Des élèves d'une cantine scolaire

Au Bénin, le programme des cantines scolaires est l'un des programmes phares du gouvernement visant à offrir un repas chaud par jour aux écoliers des établissements publics.

Depuis 2018, la première initiative dénommée Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré (PNASI) avait pris en compte des écoles primaires publiques autrefois sans cantine scolaire. Dans un article de 2022 sur l'état d'avancement des cantines scolaires, publié sur le site officiel du gouvernement, *le budget consacré aux cantines scolaires est passé de 1,5 milliard en 2016 à 48,7 milliards de Francs CFA en 2022*". Malgré ces investissements, les cantines scolaires semblent ne pas satisfaire la qualité nutritionnelle et sanitaire des repas chauds servis aux écoliers. Cette situation a été évoquée par les acteurs du système éducatif et demeure un souci permanent aux membres des Cadres de Concertation Communale (CCC). Le suivi des services de nutrition offerts dans les communes constitue une activité importante du projet CASCADE. A cet effet, pour améliorer les services de nutrition, le projet CASCADE en collaboration avec

ses partenaires et les CCC, a identifié le service " qualité des aliments servis par les cantines scolaires" pour apprécier la qualité des repas dans les 20 communes d'intervention du projet. L'approche Carte Communautaire de Performance (CCP) a été utilisée pour évaluer ce service ; rappelons que la CCP est un outil participatif de redevabilité sociale pour améliorer la qualité et la performance des services offerts aux communautés avec l'implication des acteurs de prise de décision ; Eudes HOUGBENOU, Assistante du gestionnaire du projet CASCADE souligne : « **Il a été jugé pertinent pour CASCADE de réaliser la Carte Communautaire de Performance, afin de rapprocher les bénéficiaires et les prestataires de ce service. Cela facilitera la mise en œuvre d'un mécanisme de redevabilité, essentiel pour améliorer les performances des services.** ». A ce titre, elle a permis de recueillir les perceptions des bénéficiaires sur le service de nutrition évalué et de proposer des actions de mitigation. A Kalalé dans le département du Borgou, malgré les efforts fournis au profit des cantines scolaires, la qualité des repas servis aux enfants reste à améliorer. Un fait que confirme Taïrou BANI KAO, Directeur de l'école primaire publique de Bessassi groupe A : « **La difficulté que nous avons souvent, c'est une question de qualité. Les repas sont préparés sans des protéines** ».

Après le diagnostic posé par le projet CASCADE à travers la Carte Communautaire de Performance (CCP), le projet a procédé à la formation des cadres techniques des communes sur l'outil Score d'Intégration de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle SISAN. A la suite de ces deux initiatives plusieurs millions ont été votés dans le budget 2024 en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN). Aussi, les Plans Annuels d'investissement (PAI) et plan de Travail Annuel (PTA) 2025 ont-ils connu une amélioration importante pour la prise en compte de la SAN. Au total, dix millions ont été décaissés par le budget communal au titre de l'année 2024 pour achat d'aliments de source protéinique et distribués aux

écoles à cantines. **« Avec le projet CASCADE, le conseil communal a compris qu'il faut accompagner le programme alimentaire des cantines, et ceci, en inscrivant des lignes de nutrition dans le budget communal. Et individuellement, il y a des élus qui sortent de l'argent de leur poche pour soutenir les cantines scolaires »** a souligné Monsieur Sidi SIAKA le deuxième adjoint au Maire de Kalalé. Cet apport du conseil communal et des élus locaux grâce au projet CASCADE a eu des effets positifs ressentis dans les assiettes des enfants. Selon Taïrou BANI KAO : **« Le projet CASCADE a pu convaincre la mairie qui appuie depuis 2024 en condiments comme des poissons, des œufs, des épices...et nos enfants ont aujourd'hui la chance d'être bien servis et de manger un repas complet»**.

A Klouékanmè dans le département du Couffo, les soixante-quinze écoles de la commune sont également impactées positivement par les interventions du projet CASCADE. Hormis les descentes inopinées qu'organisent fréquemment les membres du comité de supervision à travers le CCC, pour analyser les conditions d'hygiène des repas destinées aux enfants dans les cantines, c'est le conseil communal qui a appuyé les cantines avec un budget de trois millions de francs CFA. La question va au-delà d'une simple alimentation. Mais c'est un sujet qui détermine la qualité de la ressource humaine que le Bénin désire pour l'avenir. Pour Monsieur Aimé AKANDO, premier Adjoint au Maire de Klouékanmè : **« Si on n'est pas sûr de garantir la qualité des repas à nos enfants, on n'est pas sûr non plus de garantir une bonne santé à nos enfants qui sont tenus de nous remplacer »**.

Les perspectives du projet CASCADE pour les cantines scolaires sont grandes d'ici 2026, année qui marquera la fin du projet. L'implication des Mairies, des groupements AVEC, l'Union Communale des Producteurs, des communautés et des élus dans la gestion des cantines ; la disponibilité d'eau potable dans toutes les écoles à cantines, l'adoption des bonnes pratiques d'hygiènes et la diversification alimentaire dans les écoles à

cantine sont entre autres des actions que projettent CASCADE.

A travers ces différentes actions, le projet CASCADE devient un véritable appui pour la bonne nutrition des enfants dans les écoles publiques qui est une priorité pour le gouvernement béninois.

Bamidélé LAOUROU

Le CHIC recrute pour son ouverture prochaine...

Dans le cadre de son ouverture progressive en 2025, le Centre Hospitalier International de Calavi (CHIC) poursuit le renforcement de ses équipes. L'établissement recherche des professionnels qualifiés dans les domaines paramédicaux, techniques, logistiques et administratifs. Ces recrutements sont essentiels pour assurer une prise en charge optimale des patients et faire du CHIC un pôle d'excellence en Afrique de l'Ouest.



Le CHIC s'inscrit dans la politique gouvernementale d'amélioration du système de santé et de modernisation des infrastructures hospitalières. Avec une capacité de 434 lits et places, il proposera progressivement un large éventail de spécialités médicales et chirurgicales, soutenues par un plateau technique de pointe. Ce projet médical ambitieux repose sur une prise en charge spécialisée, une approche multidisciplinaire et un environnement de travail moderne et performant.

Cette campagne de recrutement est confiée à AP-HP

international, avec l'appui d'Alternis Staffing, un cabinet international spécialisé dans le recrutement et l'intérim via des solutions digitales. Le CHIC recherche des professionnels engagés, en quête d'excellence, d'innovation et animés par un profond sens du service au patient. Les premières recrues sont attendues dans les toutes prochaines semaines pour participer activement à la phase d'ouverture de l'hôpital. Les candidats peuvent postuler via le lien du recrutement : <https://www.chichopital.bj/recrutements>

Projet AQSAEP : une charte des bonnes pratiques pour guider l'Agroécologie au Bénin

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Assurance Qualité et Maîtrise Financière des Systèmes d'Agroécologie Paysanne de la fourche à la fourchette (AQSAEP), les Jardins de l'Espoir a organisé un atelier de présentation d'étude diagnostique et validation de la charte AQSAEP à Ouidah.



Financé par le Global Greengrants Fund (GGF) sur recommandation du Agroecology Fund (AEF), ce projet vise à garantir aux consommateurs, ainsi qu'aux producteurs, une production et une consommation saine et durable.

L'atelier a réuni plusieurs acteurs de l'agroécologie, notamment des agricultrices des communes du département de l'Atlantique. Selon Noël Obognon, Directeur Exécutif de Les Jardins de l'Espoir, l'accès au marché et la qualité des

produits restent des défis majeurs pour les producteurs agroécologiques. C'est pourquoi a-t-il confié, des études diagnostiques ont été réalisées pour cartographier les acteurs agro écologique et identifier les pratiques existantes.

Dans la continuité de ces travaux, l'atelier a également permis de présenter la charte des pratiques agroécologiques, élaborée pour guider les agriculteurs vers des méthodes durables. *« Dans le cadre de ce projet Assurance Qualité et Maîtrise Financière des Systèmes d'Agroécologie Paysanne, nous avons formé 100 femmes en majorité des filles mères vulnérables mais nous pensons que ce n'est pas suffisant. Nous avons constaté que les femmes sont déterminées à respecter les itinéraires techniques agro écologiques. »* a-t-il expliqué.

Un référentiel technico-économique pour structurer le secteur

L'un des résultats majeurs du projet est l'élaboration d'une étude référentielle technico-économique pour la mise en valeur agroécologique d'une parcelle sur une année. Ce document, présenté lors de l'atelier, détaille les mesures techniques et économiques nécessaires à l'exploitation réussie d'une ferme agroécologique.

Pour Jaurès Monkoun, Ingénieur Agronome et Chargé de l'étude diagnostique sur les pratiques agroécologiques au Bénin dans le cadre du projet AQSAEP, l'étude a été menée sur toute l'étendue du territoire national. *« Nous avons parcouru les sept (07) pôles de développement agricole et documenté les pratiques agricoles en fonction des zone et des facteurs sociologiques »* a-t-il déclaré avant d'inviter tous les acteurs à multiplier la sensibilisation afin que l'agroécologie soit une réalité.

La contribution de ce référentiel est unique et novatrice en ce sens qu'il permettra aux agriculteurs de s'inspirer de son

contenu pour développer et valoriser leurs cultures a affirmé Moukaila Bagui Bouraima, consultant de l'étude et ingénieur agronome spécialisé en agroécologie et protection des cultures. Un avis partagé par Pierre Bédié, Président de la Fédération Agroécologique du Bénin (FAEB). Ce projet est intéressant, car il documente les réalités du terrain. Il révèle les défis et les perspectives de l'agroécologie au Bénin. Pour consolider ces acquis, il est impératif selon Pierre Bédié de continuer à accompagner les acteurs et le soutien du gouvernement au mouvement agro écologique.

Parlant de la charte, Jaurès Monkoun en charge de sa rédaction pense qu'elle constitue un outil d'orientation qui permettra de former les acteurs intervenant dans les chaines de valeur agricole. A l'en croire, cette charte vient répondre à des exigences en matière de qualité des produits agroécologiques.

De son côté, Charles Nfotta, de l'ONG Culture Éducation et Recherche pour le Développement au Bénin, estime que la charte des pratiques agroécologiques élaborée dans le cadre de ce projet constitue une avancée importante. Elle permettra de réguler le secteur et de mieux identifier les véritables praticiens de l'agroécologie a-t-il justifié.

« Il y a un bon travail qui a été fait par Les Jardins de L'Espoir, les résultats présentés démontrent qu'un travail formidable a été fait. Les contributions des uns et des autres permettront de les améliorer » a déclaré Germain Dossou, expert en agroécologie et Coordonnateur de l'Association Nationale des Femmes Agricultrices du Bénin. C'est pourquoi à l'en croire, l'initiative peut être étendu à d'autres communes du Bénin et même au-delà. Il invite chaque acteur à mettre en application tout ce qui a été mis au point comme mesure agro écologique, à contribuer à la sécurité alimentaire du Bénin.

La reconnaissance des efforts fournis par les producteurs passe aussi par la certification des produits agroécologiques, un enjeu capital selon Bertrand Yehouenou, Président de AMARRE

Bénin et membre du Cadre National de Concertation de l'Agroécologie pour la Convergence Globale. *« C'est un projet qui vient régler le problème lié à l'identification des acteurs de l'agro écologie et leurs pratiques. Dans un contexte lié au changement climatique, les agriculteurs doivent revenir aux pratiques anciennes qui ne sont rien d'autres que les pratiques agro écologiques. Ces pratiques sont résilientes aux changements climatiques et la certification des produits issus de ces pratiques va permettre d'assurer leur compétitivité sur le marché. »*

Les agricultrices en première ligne du changement

Les bénéficiaires du projet en témoignent également. Gisèle Gnanssounougé, agricultrice bénéficiaire à Tori, se réjouit. *« Depuis que Les Jardins de l'Espoir nous accompagne, nos pratiques s'améliorent. Ils nous ont fourni du matériel et des équipements. Notre principal défi reste l'accès à l'eau, mais nous comptons pérenniser les connaissances acquises au sein de nos coopératives. »* Même constat pour Kantchemè Claudine, bénéficiaire à Ouidah : *« Nous cultivons désormais des légumes sans intrants chimiques. Nos produits sont sains et contribuent à préserver la santé des consommateurs tout en augmentant nos revenus. Tout ceci grâce au projet de Les Jardins de l'Espoir. »*

Comme Gisèle et Claudine, Houeze Pauline venue de So Ava est mieux aguerrie sur les bonnes pratiques agro écologiques. Elle témoigne. *« Mes cultures se développent naturellement. J'ai constaté une croissance de la productivité au niveau de mes cultures. Désormais, nos consommateurs sont fidèles à nos produits et savent que les produits agroécologiques ne sont pas nuisibles. »*

Face à ces résultats encourageants, Hubert Dognon Tchoukpéni, ancien Directeur départemental de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, salue l'initiative de Les Jardins de l'Espoir tout en appelant l'État à soutenir davantage la production et

l'accessibilité des engrais biologiques.

Une visite de terrain pour mesurer les avancées du projet

L'atelier s'est achevé par une visite de terrain menée par une équipe d'experts agronomes dans les fermes témoins du projet. Ce parcours, qui a débuté à Ouidah avant de passer par Tori, Allada et So-Ava pour s'achever à Godomey Togoudo, a permis d'évaluer concrètement l'impact du projet sur les exploitations agricoles. Du compost fabriqué sur place avec les bouses de vaches et les digestions des caprins et plusieurs autres techniques agro écologiques ont été touchées du doigt par les visiteurs émus du grand travail effectué.

Cette visite qui constitue la dernière étape des activités du projet AQSAEP, ouvre également la voie à une meilleure structuration du secteur agroécologique au Bénin. Grâce aux efforts de Les Jardins de l'Espoir et de ses partenaires, une dynamique durable se met en place pour favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement et économiquement viable, notamment pour les femmes productrices.

Rappelons que plusieurs ateliers avaient été organisés en prélude à la validation de cette charte qui permettra de guider les pas des populations en particuliers des agriculteurs et agricultrices dans l'agroécologie au Bénin.

Mahugnon Josué TCHAGNONSI

Inclusion financière au

Bénin : Prêt Xpress de MTN MoMo, une solution pour des microcrédits instantanés

Face aux imprévus du quotidien, de nombreux Béninois peinent à accéder au crédit bancaire, Un nouveau service de microcrédit mobile a vu le jour. Une solution accessible en quelques minutes via téléphone mobile, sans garanties ni formalités complexes pensée pour les non-bancarisés.



Au Bénin, l'opérateur de téléphonie MTN Mobile Money S.A., en partenariat avec Ecobank Bénin et la société technologique Optasia, a lancé « Prêt Xpress ». Ce service basé sur le système de paiement instantané et inclusif, MTN Mobile Money vise à offrir aux travailleurs informels, aux petits entrepreneurs et aux étudiants un accès rapide et simplifié au crédit. Chaque matin, Jonas K., un conducteur de taxi-moto à Bohicon transporte des clients à travers les rues animées de la ville carrefour, des apprenants pressés de se rendre à l'école aux commerçantes chargées de marchandises. Mais un matin, tout bascule. En tentant de démarrer sa moto, Jonas réalise que le moteur refuse de s'allumer.

« La veille, j'avais remarqué un bruit bizarre, mais je pensais pouvoir tenir encore quelques jours », raconte-t-il. Sans argent de côté et incapable de travailler, Jonas risque de perdre une journée de revenus cruciale pour subvenir aux besoins de sa famille.

C'est alors qu'un collègue lui parle du Prêt Xpress de MTN MoMo. Sans hésiter, Jonas compose le 880# sur son téléphone, suit les instructions et, en moins de deux minutes, reçoit 5 000 FCFA sur son compte mobile money. Une somme modeste, mais suffisante pour réparer sa moto et reprendre son activité.

« J'étais soulagé. Le mécanicien a changé la pièce défectueuse et j'ai pu travailler comme d'habitude », confie-t-il.

Cette réalité, de nombreux Béninois la vivent au jour le jour et peinent à accéder au crédit bancaire. Prêt Xpress se présente comme une réponse adaptée aux besoins de ces travailleurs informels.

Selon Serge Soglo, Directeur général de MTN Mobile Money S.A., Prêt Xpress a été conçu pour offrir une solution de financement aux personnes exclues du système bancaire traditionnel. Il permettra aux citoyens, quels que soient leurs conditions et statut de disposer d'une source de financement rapide et accessible, sans les lourdeurs administratives des banques. Il s'agit des particuliers, des professions libérales, des micros et petites entreprises non bancarisées ou sous-bancarisées du Bénin. *« Ce produit répond au bien-être social»*, a-t-il insisté.

Prêts variant de mille à cent mille francs

Le service fonctionne de manière simple : un utilisateur disposant d'un compte MTN MoMo actif depuis au moins six mois peut demander un prêt en composant *880# sur son téléphone portable. Les intérêts sont en fonction du type de prêt choisi. Quant aux frais de mise en place, ils sont très compétitifs. Pour Brice Médo, chef de la Division produits à Ecobank Bénin, *« Les intérêts sont de 11 % contrairement à ce à quoi on est habitué sur le marché »*. Le montant des prêts varie de 1 000 F à 100 000 F suivant le profil de l'abonné dans le système a-t-il indiqué. Trois options de remboursement sont proposées : journalier, hebdomadaire ou mensuel.

« C'est un produit accessible, disponible dans tous les coins et recoins du pays et vous pouvez faire du prêt sans dossier », a déclaré Lazare Noulékou, Directeur général d'Ecobank Bénin. Pas besoin de remplir de formulaires ni de fournir des garanties pour faire des prêts à travers Prêt Xpress.

Si pour de nombreux Béninois, l'accès au crédit est un casse-tête, depuis mars 2024, la solution Prêt Xpress apporte une réponse adaptée à ce problème. Worou Bagnan, vendeur de fruits et légumes à N'dali, témoigne, « *Avant, quand j'avais un besoin urgent d'argent, je devais emprunter auprès d'amis ou de prêteurs informels à des taux exorbitants. Maintenant, avec Prêt Xpress, j'obtiens fréquemment de petits prêts en quelques minutes et acheter mes marchandises sans stress avec mon téléphone. Je rembourse toujours* ».

Pour les étudiants, Prêt Xpress représente une alternative intéressante en cas de dépenses imprévues. Merveille Agbetossou, étudiante à l'Université de Parakou, explique, « *Parfois, je dois acheter des documents. Prêt Xpress m'aide à gérer ces situations sans devoir solliciter ma famille tout le temps.* »

Si Prêt Xpress est perçu comme une innovation qui intéresse plus d'un, il n'en demeure pas moins que des défis subsistent. L'un des principaux risques est le surendettement. Pour Jean Prosper Danzabe, Manager Banktech à MTN MoMo, le taux d'intérêt est de 0,288 %. Mais des pénalités sont prévues en cas de non-respect des engagements. Ces pénalités sont de 10,00 %, indique-t-il. Car, certains utilisateurs pourraient être tentés d'emprunter de manière excessive sans un plan de remboursement.

Toutefois, au-delà des risques de surendettement, Prêt Xpress présente également un fort potentiel d'inclusion financière, notamment en milieu rural. Selon Apollinaire Sogbo, économiste spécialiste en inclusion financière, cette solution pénètre déjà les milieux ruraux car avec un téléphone classique à touche, toute personne peut accéder facilement à ce service grâce au code USSD (Unstructured Supplementary Service Data). Le grand défi demeure l'éducation financière. « *Il faut accompagner les utilisateurs avec des formations pour leur apprendre à mieux gérer leur budget et éviter les pièges de l'endettement* » a recommandé le spécialiste.

Procédures simplifiées

Le gouvernement béninois, à travers son programme microcrédit Alafia, cherche lui aussi à renforcer l'inclusion financière. La ministre du Numérique et de la Digitalisation, Aurélie Adam Soulé Zoumarou, voit en Prêt Xpress une initiative complémentaire avec le microcrédit Alafia. En évoquant «le pouvoir de l'innovation» qui se traduit par la facilité d'accès au prêt sans se déplacer, des procédures simplifiées, elle a exhorté Mtn Momo S. a et Ecobank à prêter une grande attention aux femmes et aux jeunes, souvent les plus touchés par l'exclusion financière.

Avec son approche innovante et sa simplicité d'utilisation, Prêt Xpress reste l'alternative pour emprunter de l'argent afin de contourner des difficultés financières ponctuelles. Toutefois, sa durabilité dépendra de plusieurs facteurs dont l'éducation financière de ses utilisateurs.

Cet article est rédigé dans le cadre de la bourse du Programme de journalisme sur les Infrastructures Publiques Numériques (IPN) de la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA) en collaboration avec Co-Develop.

Megan Valère SOSSOU

Menace sur une aire marine protégée au Bénin : Un député au cœur de la controverse

Malgré l'existence de dispositifs légaux visant à protéger les ressources marines, notamment le décret 003-2022 du 05 janvier

2022 portant création des aires marines protégées de Donaten et de la Bouche du Roy en République du Bénin, une affaire suscite une vive indignation dans les localités de Hiyo et Hounmanse.

Un député est accusé d'avoir acquis 24 hectares de mangrove dans une aire marine protégée (AMP), un espace pourtant classé comme patrimoine naturel à préserver. Selon les informations recueillies, le député aurait acheté ces terres à des individus ne disposant d'aucun titre légal de propriété sur cette zone. Située sur un bras de la lagune côtière, au cœur de l'AMP, cette transaction aurait été conclue pour une somme dont une grande partie aurait déjà été versée. Il s'agit d'un projet d'extraction de sable dans l'aire marine protégée.



Carte AMP Bouche du Roy

Une communauté indignée

La mangrove, essentielle pour la biodiversité et la lutte contre les changements climatiques, est protégée par des lois nationales et internationales. Cette vente illégale constitue une violation flagrante du décret 003-2022, qui interdit toute exploitation ou appropriation privée des aires marines protégées.

Au cours d'une audience publique tenue le samedi 4 janvier 2025, les populations locales ont exprimé une opposition catégorique à cette transaction. Habitants, pêcheurs, et défenseurs de l'environnement se sont mobilisés pour dénoncer cet acte qu'ils qualifient de pillage environnemental.

Les populations demandent à rencontrer le promoteur pour exiger des explications. Une résolution qui unanime appelle à l'annulation immédiate de la transaction et à des sanctions à l'encontre des auteurs de cette vente illégale.

Un enjeu environnemental et juridique majeur

Cette affaire témoigne des défis persistants liés à la protection des écosystèmes fragiles au Bénin. Les aires marines protégées, notamment les mangroves, jouent un rôle crucial dans la régulation du climat, la préservation de la biodiversité et la protection des moyens de subsistance des communautés locales.

Selon des experts environnementaux, si cette transaction est entérinée, elle pourrait ouvrir la voie à d'autres violations et menacer la survie de cet écosystème vital.

Face à cette situation, les organisations de la société civile et les défenseurs de l'environnement appellent à une enquête urgente pour faire la lumière sur cette affaire. La restauration intégrale des terres à l'état naturel et l'application stricte des dispositions du décret 003-2022.

Megan Valère SOSSOU

Consultation nationale au Bénin : Vers une gestion durable et sécurisée du complexe W-Arly-Pendjari

Après le Niger et le Burkina Faso, le Bénin a tenu sa consultation nationale dans le cadre de l'initiative visant à soutenir la gestion durable du complexe W-Arly-Pendjari (WAP). Cette rencontre organisée par le CENAGREF, s'est déroulée les 19 et 20 décembre 2024 à Grand-Popo, avec le soutien de partenaires internationaux tels que l'UNESCO, la Fondation des Savanes Ouest-Africaines (FSOA), l'UICN et la GIZ, et grâce au

financement du gouvernement norvégien. L'événement a réuni des acteurs clés de la conservation, des forces de défense, de la sécurité publique, des experts ainsi que des représentants des communautés locales.



Face à la crise sécuritaire persistante au sein du complexe WAP, les trois pays concernés le Bénin, le Burkina Faso et le Niger ont réaffirmé leur engagement à protéger et gérer durablement ce patrimoine naturel commun. Une initiative qui met en avant la coopération transfrontalière renforcée pour répondre aux défis liés à ce site classé au patrimoine mondial.

Au cours des échanges et des travaux de groupe, les participants ont recensé les dispositifs et actions de sécurisation en place, tout en identifiant les risques et lacunes. Ces réflexions ont permis d'élaborer un plan d'action spécifique pour la protection du complexe.

Les participants témoignent

Pendant plusieurs jours d'intenses activités de réflexion, les acteurs ont pu faire le diagnostics et proposer des solutions nécessaires à la gestion durable et sécurisée du complexe. Sylvestre Djagoun, enseignant-chercheur à l'Université d'Abomey-Calavi et consultant, a salué la qualité des discussions et l'implication des acteurs dans la gestion du complexe WAP.

Pour Bello Abdel Aziz, Directeur du Parc National W au Bénin, les solutions proposées représentent une réponse efficace aux défis de sécurisation du complexe. Il a particulièrement mis en avant la participation active des communautés locales à cette rencontre, tout en soulignant l'importance d'initiatives sociales complémentaires pour renforcer la confiance des populations envers l'État.

À l'issue de cette consultation, Ibrahim Baré Oumarou,

Trésorier Général de l'Association Nationale des Organisations Professionnelles des Éleveurs de Ruminants au Bénin, a exprimé son espoir de voir les parcs véritablement renaître et continuer à jouer un rôle crucial dans le développement durable.

Pour Junior Ohouko, de l'Unité Afrique du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, cette initiative se distingue par son approche inclusive et participative. « *Nous collaborons d'abord avec les acteurs responsables de la gestion, notamment le CENAGREF et tous les autres acteurs dans chacun des trois pays.* »

A noter que ces consultations nationales des différents pays aboutiront à l'élaboration d'un Plan Régional d'Urgence commun et à l'organisation d'une table ronde des partenaires techniques et financiers.

Megan Valère SOSSOU

Ecocitoyenneté : Sur les pas du colibri, les jeunes s'engagent pour sauver la planète

L'une des leçons les plus inspirantes que l'humanité a reçues en matière d'écocitoyenneté est celle donnée par le colibri, ce petit oiseau des Amériques. En effet, il était une fois un feu de forêt qui fit fuir toute la faune, sauf le plus petit des oiseaux : le colibri. N'écoutant que son courage et sa détermination, celui-ci transporta une goutte d'eau, puis une

autre, et encore une autre. D'un air moqueur, le gros ours lui demanda : « Mais qu'est-ce que tu fais là ? », et le colibri de répondre : « Je fais ce que je peux, je fais ma part ».



Le colibri, symbole d'engagement éco citoyen

Cette fable, racontée par les Quechuas, Amérindiens d'Amérique du Sud, prend tout son sens dans le contexte actuel du changement climatique, où des milliards de « gouttes d'eau », symbolisant des gestes quotidiens, sont nécessaires pour assurer la survie de l'humanité et de la planète. Cela est d'autant plus vrai en Afrique, où les effets du changement climatique sont particulièrement sévères en raison de la vulnérabilité et de la précarité des communautés.

« Au quotidien, en Afrique, des familles sont déplacées, des familles souffrent de famine, et des conflits éclatent à cause de la lutte pour des ressources devenues de plus en plus rares », a déploré Augustine Njamshi, président des affaires techniques et politiques de l'Alliance Panafricaine pour la Justice Climatique (PACJA), lors de la COP23 en 2017 à Bonn, en Allemagne. Cette triste réalité rappelle combien il est essentiel de s'engager, individuellement et collectivement, dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement.



Activité de reboisement à l'EPP Baka et formation des écoliers de l'EPP Camp-Adagbè à la fabrication de sacs biodégradables

C'est dans ce combat que s'inscrivent plusieurs organisations de jeunes au Bénin, dont l'ONG Save Our Planet. Convaincue que seule l'éducation environnementale peut changer les habitudes au sein des communautés, l'ONG a lancé le *Projet de Renforcement de l'Éducation Relative à l'Environnement en Milieu Scolaire et Estudiantin*. Ce projet vise à faire des élèves et des étudiants les acteurs d'un monde durable, capables de relever les défis climatiques et environnementaux actuels.

Les actions menées par cette organisation en témoignent. En 2021, des élèves de l'École Primaire Publique de Baka à Parakou ont participé à des activités de reboisement, et en 2023, des ateliers de formation sur la fabrication de sacs biodégradables ont été organisés au profit des écoliers du Complexe Scolaire Camp-Adagbè de Parakou.

L'objectif était de sensibiliser les enfants au reboisement et à l'utilisation de sacs biodégradables pour qu'ils abandonnent les sacs en plastique, néfastes pour la santé et l'environnement. « Une fois rentrée à la maison, je sensibiliserai mes frères aux dangers des sacs en plastique et les encouragerai à utiliser désormais des sacs en papier pour préserver notre santé et notre environnement », a promis Josline Balogoun, écolière en cours élémentaire 2^e année au Complexe Scolaire Camp-Adagbè.

Megan Valère Sossou, directeur exécutif de l'ONG Save Our Planet, a profité de cette occasion pour plaider en faveur d'une interdiction stricte des sacs en plastique dans les écoles, conformément à la loi n° 2017-39 du 26 décembre 2017, interdisant la production, l'importation, l'exportation, la commercialisation, la détention, la distribution et l'utilisation de sachets en plastique non biodégradables en République du Bénin.

L'ONG ne laisse personne de côté dans son ambition d'éduquer à un environnement sain et durable. Dans la commune d'Adjohoun, les enfants à déficience intellectuelle du Centre Didier le Bihan ont été sensibilisés aux meilleures techniques d'hygiène et d'assainissement, renforçant ainsi leurs capacités à entretenir leur cadre éducatif de façon saine et durable.



Sensibilisation des enfants handicapés du Centre Didier le Bihan aux techniques d'hygiène et d'assainissement

Selon Alfreda Christiane Akotègnon, coordonnatrice Sud de l'ONG, cette initiative vise à étendre l'éducation

environnementale aux groupes sociaux marginalisés, particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique. Cette inclusion dans l'éducation environnementale est une action salvatrice, saluée par les activistes et les organismes en charge de la protection de l'environnement.

Dans le même esprit, [la société Cité Fidèle sensibilise au reboisement](#) comme moyen de lutter contre le changement climatique. En 2022, elle a organisé, au profit de l'Université de Parakou, la mise en terre de plus de 100 plants d'arbres.



Reboisement à l'université de Parakou

« Les effets du changement climatique, tels que la mauvaise répartition des pluies, les excès de chaleur et les inondations, sont principalement dus à la destruction de nos patrimoines forestiers à travers la déforestation. L'objectif de cette activité est de sensibiliser les populations et de les encourager au reboisement », a déclaré feu Maxime Gbokpannon, alors président du groupement ayant conduit cette activité. Cette initiative illustre l'engagement de Cité Fidèle dans la lutte contre le changement climatique.

Inès Sehlan, une jeune activiste qui exprime son génie créatif pour limiter la pollution plastique

Inès Sehlan, étudiante et activiste écologiste résidant à Parakou, la cité des Koburu, est également engagée pour la protection de l'environnement. À travers le recyclage des déchets plastiques, elle crée des objets de décoration et d'autres articles utiles, tels que [des fleurs, des sacs et des portemonnaies](#).



Inès Sehlan et ses articles conçus à base de déchets plastiques

Dans une interview accordée à Venance Tossoukpè du *Journal Santé Environnement*, elle a expliqué : « L'idée m'est venue de

l'observation de mon environnement. J'ai constaté que les déchets plastiques représentent une pollution environnementale importante ». Pour la sociologue de formation : « Si une personne peut essayer de limiter sa consommation de plastiques, et que mille personnes s'y mettent, cela permettrait de réduire l'impact des déchets plastiques dans le monde ». Inès ambitionne d'implanter un centre de recyclage dans sa ville afin de réduire la pollution plastique tout en créant des emplois verts pour les jeunes.

Des emplois verts, Amir Azouzi en a créé un

Amir Azouzi, jeune Franco-Marocain de 28 ans, innove aussi dans le domaine de l'hygiène avec [son bidet hygiénique écologique, Fini La Bouteille \(FLB\)](#), conçu pour une hygiène intime respectueuse de l'environnement.



Amir Azouzi et son bidet écologique FLB

Il souligne qu'en plus d'être autonomes en électricité, les bidets FLB consomment peu d'eau et sont accessibles aux personnes vulnérables. « Il suffit juste d'appuyer sur un bouton, et le jet d'eau se charge de faire le nettoyage à votre place. Ce qui permet aux personnes vulnérables, notamment les femmes enceintes et les personnes en situation de handicap, de faire aisément leurs besoins sans aucune assistance », a-t-il rassuré.

A l'en croire, cette initiative est partie du constat que le papier toilette utilisé dans les toilettes classiques exige une grande consommation d'eau et induit une forte pression sur les ressources forestières. Les bidets FLB se positionnent ainsi comme une alternative pratique, saine et durable pour le bien-être de l'Homme et de la planète, dans un contexte où le changement climatique a de graves répercussions sur les modes de vie des communautés.

Ces initiatives, portées par des jeunes Africains et Béninois,

s'inscrivent dans une dynamique collective pour contrer les effets du changement climatique, même si le continent ne contribue qu'à environ 3 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, selon le GIEC.

Il est évident que chaque action compte dans la lutte contre le changement climatique. À l'image du colibri, chacun de nous peut apporter sa goutte d'eau pour préserver notre planète. Nous devons prendre exemple sur les initiatives des jeunes et des organisations qui œuvrent déjà sur le terrain pour éduquer, sensibiliser et protéger notre environnement. Ensemble, que ce soit par le reboisement, la réduction de l'usage du plastique ou le recyclage, nous avons le pouvoir d'agir pour un avenir durable. Chacun de nous, à son niveau, peut contribuer à cet effort collectif.

Venance Ayébo TOSSOUKPE